

RAPPORT – ÉPREUVES RÉGIONALES

LANGUE INNUE – PRIMAIRE

Juin 2015 – Secteur Langue et Culture



RAPPORT – ÉPREUVES RÉGIONALES

LANGUE INNUE – PRIMAIRE

EN BREF

Des épreuves régionales sont administrées chaque année dans les écoles primaires et secondaires des communautés innues.

Depuis la parution, en 2011, du Programme de langue innue au primaire, des épreuves régionales en langue ont été administrées aux élèves de 2^e année (2012), de 6^e année (2013) et de 4^e année (2014), des communautés de Uashat mak Mani-utenam, Ekuanitshit, Nutashkuan, Pakut-shipu, Unaman-shipu, Matimekush et Pessamit.

Ces épreuves s’inscrivaient dans la continuation de la mise en application du *Programme de langue innue au primaire*.

En juin 2015, des épreuves de langue innue, administrées aux élèves de la 2^e à la 6^e année du primaire des six communautés de langue affiliées à l’Institut Tshakapesh, constituent maintenant des épreuves régionales. Le contenu de ces épreuves a été étroitement élaboré en lien avec le matériel d’enseignement de la langue conçu pour répondre aux exigences du *Programme de langue innue au primaire*.

Il est à souligner que les résultats aux épreuves régionales 2015 en langue innue sont comptabilisés dans le bulletin de fin d’année de l’élève et comptent pour 20% du sommaire de l’année.

PROJET DE RÉUSSITE SCOLAIRE

Les épreuves régionales élaborées par le secteur de la Langue et de la Culture innues font partie du Projet de réussite scolaire en vigueur dans les écoles des communautés innues.

Elles sont produites et corrigées en conformité avec le Programme de langue innue.

DATES DE L'ADMINISTRATION DES ÉPREUVES 2015

NIVEAU	DATE
2 ^e et 3 ^e année	8 juin 2015
4 ^e et 5 ^e année	9 juin 2015
6 ^e année	10 juin 2015

Un formulaire destiné à l'agent de liaison et des renseignements pour le surveillant accompagnaient l'envoi des épreuves dans les écoles des communautés

PRODUCTION DES ÉPREUVES

1. COMPOSITION DU COMITÉ DE PRODUCTION

Les épreuves régionales ont été conçues par Rose-Hélène Arseneault et Adélina Bacon, membres du comité de programme, conceptrices des scénarios d'apprentissage et d'évaluation au primaire.

La révision et la traduction des épreuves ont été assurées par Yvette Mollen et Hélène St-Onge.

2. RENCONTRES

Au cours de l'année 2015, deux semaines par mois, de janvier à avril, les membres du comité de programme ont tenu, à l'Institut Tshakapesh, des séances de production et de révision des épreuves régionales en langue innue, de la 2^e année à la 6^e année.

Lors des rencontres du Comité Kaianuet, différents documents d'information ont été remis aux enseignantes.

3. TRAVAUX DU COMITÉ DE PRODUCTION

Avant la création des épreuves régionales en langue, des balises claires ont été établies :

- les textes utilisés pour les épreuves doivent correspondre au thème exploité et au degré évalué;
- les épreuves doivent respecter les exigences et objectifs du degré tels que prescrits dans le programme de langue innue ainsi que les notions à évaluer conformément à la progression des apprentissages;

- les épreuves régionales existantes doivent servir de modèles dans la construction des épreuves.
- Les épreuves seront élaborées d'une part, à partir du matériel pédagogique prescrit pour chaque degré et, d'autre part, en référence au contenu du Programme de langue innue au primaire.

CORRECTION DES ÉPREUVES

Les épreuves ont été corrigées à l'Institut Tshakapesh par

Yvette Mollen
Rose-Hélène Arseneault
Adéline Bacon
Hélène St-Onge
Kathleen André
Ariane Tetaut Malec
Alexa Pinette Rock

RÉSULTATS DES ÉPREUVES

Le résultat des épreuves régionales en langue innue est présenté selon le taux de réussite pour l'ensemble des communautés.

COMMENTAIRES DES SURVEILLANTES

Au cours de la passation des épreuves, les surveillantes des écoles Johnny Pilot, Teueikan, Pakuaushipu, Olamen et Uauitshitun ont rempli la feuille d'appréciation de l'épreuve.

Vous trouverez ci-dessous le résumé des commentaires.

- Les épreuves sont jugées trop difficiles, à tous les degrés, par les élèves d'une école en particulier.
- L'ensemble pédagogique *TAM* n'a pas été utilisé dans une classe de 2^e année.
- Un manque de temps a été souligné à la surveillante par les élèves de trois classes.

- Une enseignante a souligné le manque de clarté d’une illustration dans l’épreuve d’une classe de 2^e année ainsi que la consigne de la question portant sur le locatif dans l’épreuve de la classe de 3^e année.
- Une surveillante d’une classe de 2^e année a jugé que les élèves sont trop jeunes pour avoir autant d’épreuves en fin d’année.
- Une surveillante et deux enseignantes ont mentionné que la partie touchant l’écriture de l’épreuve de 3^e année, de 4^e année et de 6^e année a été trop difficile selon les élèves.

RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

Le résultat aux épreuves régionales en langue 2015 et les commentaires des surveillantes ont permis aux membres du comité de programme de prendre conscience de certaines réalités. Les recommandations suivantes découlent de ces observations.

- Augmenter le temps alloué à l’enseignement de la langue.
- Encourager fortement les enseignantes à utiliser le matériel d’enseignement prescrit pour chaque cycle.
- Rappeler que le temps actuel prescrit à l’enseignement de la langue doit être exclusivement utilisé au développement de la langue.
- Offrir des formations qui visent à faire établir les liens existants entre le programme de langue, le matériel d’enseignement et les épreuves régionales.

Offrir des séances de micro-enseignement dans le but de développer la maîtrise pédagogique ainsi que la capacité d’analyse de ses propres comportements pédagogiques.

CONCLUSION

Le taux de réussite aux épreuves régionales en langue 2015 pour l’ensemble des communautés ne permet pas de conclure à un pourcentage de réussite satisfaisant. Plusieurs actions devront être entreprises afin d’améliorer le rendement des élèves dans les classes de langue.

À la suite des recommandations présentées dans le présent rapport, plusieurs autres facteurs peuvent contribuer à l’apprentissage de la langue dont, entre autres, le temps d’enseignement consacré à la langue dans une année scolaire.

Il est d’une importance capitale pour l’enseignement et l’apprentissage de la langue que les autorités concernées accordent un pourcentage de temps plus approprié à la place

que la langue devrait occuper dans la grille horaire. L'élève peut fournir un meilleur rendement quand il a le temps d'apprendre.

Il faut tout mettre en place pour que l'école devienne un lieu où l'élève a le goût et l'envie d'apprendre et où l'enseignante puisse accomplir sa tâche dans la confiance, l'assurance et la rigueur.

L'importance d'augmenter le temps d'enseignement de la langue dans les classes devient une priorité.

Prenons toutes les actions possibles pour que la réussite en langue devienne réalité.